

MIEUX SAISIR

AVEC NOTRE EXEMPLE CHIFFRE

Nbre de Pièces	4	6
Capital Assuré	10000 DT 5000 DT (Vol)	12000 DT 6000 DT (Vol)
Prime Mensuelle en DT TTC pour un appartement	5,920 DT	7,380 DT
Prime Mensuelle en DT TTC pour une villa	6,070 DT	7,790 DT

COMPAGNIE
MÉDITERRANÉENNE
D'ASSURANCES
ET DE RÉASSURANCES
Téléphone: 71 340 899
Télécopie: 71 344 778
Courriel: dg@comar.tn
www.comar.tn





MULTIRISQUE HABITATION PLUS

Incendie • Vol • Responsabilité civile • Dégâts des eaux Bris de glaces • Défense et recours



Hors Normes



Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous avez toujours besoin d'une protection complète de votre foyer!

COMAR Multirisque Habitation Plus répond à vos différentes exigences en vous offrant des garanties performantes :



L'Incendie: Votre demeure et son contenu sont couverts contre l'incendie, les explosions de toute nature, les dommages électriques, la foudre.

En cas d'incendie, vous privant de l'occupation de votre maison, vous bénéficiez jusqu'à 12 mois de loyer.*



Le Vol: Vous êtes bien assurés contre la disparition, la détérioration et la destruction de vos biens résultant d'un vol ou d'une tentative de vol par effraction.



La Responsabilité Civile: les dommages causés à autrui soit par vous-même, soit par les personnes qui sont sous votre responsabilité (membres de votre famille, employés,...) ne constituent plus de risques pour vous!



Les Dégâts des Eaux : COMAR Multirisque Habitation vous protège contre les dommages matériels causés à vos biens ou à ceux d'autrui provenant de fuites d'eau accidentelles (canalisations intérieures, appareils et installations fixes). La couverture peut être étendue à la "recherche de fuite.



Les Bris de Glaces : Vous êtes bien dédommagés lorsque vos vitres, Miroirs, baies vitrées... subissent un bris!



La Défense et Recours : Nous vous accompagnons en cas de litige pour la défense de vos intérêts

NOS (PLUS)

→ L'assistance au domicile (24h/24-7j/7) vous est accordée gratuitement en cas de souscription de l'ensemble des garanties.



La garantie « Assistance au domicile » vous permet de bénéficier des services d'un dépanneur, en cas d'incident survenu dans votre domicile et nécessitant une réparation

urgente (fuite d'eau, panne électrique, perte de clés, bris de vitres...) en attendant les réparations que vous aurez à effectuer ultérieurement.

▼Votre maison est assurée contre l'incendie sans limitation de valeur.

POINTS CLES

COMAR Multirisque Habitation est une formule pratique, personnalisée, efficace et économique :

- Elle vous offre une protection sur mesure ciblant vos besoins;
- Un seul contrat couvre votre foyer et son contenu contre plusieurs risques;
- Elle vous coûte beaucoup moins chère que les contrats classiques correspondants souscrits séparément.

(*) Jusqu'à concurrence de la valeur locative de l'habitation assurée (l'habitation remplacée)